



CONVOCAATION

Date : 23 mars 2018

Affichée le : 23 mars 2018

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 26
Votants : 32
Pouvoirs : 6
Absent : 1

L'an deux mille dix-huit, le vendredi trente mars à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – M. Jean-Dominique GILLIS – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Michel PASSANT – Mme Agnès TELLIER - M. Alphonse PAGNON – M. Michel VRAY – Mme Julita SALBERT – M. Michel LEMEURE – Mme Danièle DEBOUT – Mme Annie PARAGE – Mme Martine LÉONHARDT – Mme Josette LAROUSSE – M. Bruno DION – M. Gérard BRUNEL - M. Joël MOREAU – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Nadège FAUL – M. François DELAIS – Mme Elodie THABOUREY – Mme Carole BOULANGER – M. Thierry LEFÈVRE – Mme Alexandra GLÜCK GILLARDIN – Mme Armelle CHAPALAIN.

COMPTE RENDU

Affiché le : 6 avril 2018

Absents représentés

M. Axel PONIATOWSKI
M. Thierry MALHERBE
Mme Elisabeth DELMAS
M. Olivier HEUZÉ
Mme Aurélie PROCOPPE
M. Grégor DOERING

Pouvoir à M. Sébastien PONIATOWSKI
Pouvoir à M. François DELAIS
Pouvoir à Mme Sylvie BRIÈRE
Pouvoir à M. Philippe LEBALLEUR
Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD
Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Absent en début de séance

M. Morgan TOUBOUL

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT.

Le Conseil Municipal,

- approuve à l'unanimité et sans observation le procès-verbal du 15 décembre 2017.
- **Point ajouté : n°29** – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2018.
- **Points modifiés : n°8** – Vote des taux d'imposition de 2018 des contributions directes locales.
n°15 – Modification du tableau des emplois.
- Informations du Maire.

Manifestations :

Mars

Vendredi 30 mars

Samedi 31 mars

Samedi 31 mars

et dimanche 1^{er} avril

- 19 h – Conseil Municipal.
- Concours de vélos fleuris organisés par le Comité des fêtes.
- Foire horticole de printemps dans les jardins du Castelrose.

Avril

Dimanche 1^{er} avril

- 8h30 à 12h30 - Animations marché : Pâques + Carnaval.
- 10h à 12h30 - Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes dans les jardins du Castelrose.
- 9h30 à 12h30 - Stage de Self-défense féminine au Complexe Sportif, organisé par l'association Silat Self-défense Adamoise.

- Lundi 2 avril* – Brocante de Nogent.
- Du mercredi 4 au mardi 17 avril* – Exposition *Françoise Monpin* au Château Conti.
- Samedi 7 avril* – À 11h « Un nom, un arbre » : Dévoilement du nom choisi par les Adamois pour la future salle de spectacle. Parc Manchez.
– Début de la saison des croisières.
– Dès 10h - Carnaval de L'Isle-Adam – Place du Marché.
- Mardi 10 avril* – 19h-22h Conférence-débat : « Être parent d'un adolescent aujourd'hui » en partenariat avec Médiation Val-d'Oise (MVO) à l'Espace Magallon.
- Du mardi 18 avril au mardi 1^{er} mai* – Exposition *Adèle Bessy* au Château Conti.
- Du 16 au 20 avril* – Bourse aux vêtements organisée par l'association des familles de L'Isle-Adam.
- Du dimanche 22 avril au dimanche 16 septembre* – Exposition « *Sur le motif* ». Delphine D. Garcia, Chiara Gaggiotti, Virginia Isbell et Corinne Pauvert au musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq.
- Dimanche 22 avril* – Visite commentée de l'exposition « *Sur le motif* » au musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq.
- Mercredi 25 avril* – L'atelier du mercredi : *L'atelier couleur* en présence de Virginie Isbell au musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq.
- Mai**
- Mardi 1^{er} mai* – À partir de 10h - Grand prix cycliste en partenariat avec l'Olympique cycliste du Val d'Oise.
- Du vendredi 4 mai au dimanche 13 mai* – Exposition *Sensibles* au Château Conti.
- Samedi 5 mai* – Opération éco citoyenne de nettoyage des abords de la ville avec le concours d'IASEF et du syndicat TRI OR.
- Mardi 8 mai* – Cérémonies du 73^{ème} anniversaire de la Victoire 1945.
- Dimanche 13 mai* – 8h30 à 12h30 - Animation marché : Promotions printanières.
- Mercredi 16 mai* – L'atelier du mercredi : *La peinture à la colle* au musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq.
- Vendredi 18 mai* – 19h – Conseil Municipal.

Travaux :

- Grande Rue, rue Dambry, rue de l'Abbé Breuil, parking du marché de Verdun : Les travaux sont en cours et se termineront en mai comme prévu.
- Circulations douces :
Le comité des circulations douces a organisé plusieurs séances de travail.
Les recherches de subventions sont en cours (Voiries liées au Port).
Une réunion publique aura lieu le 21 mars 2018.
- Les travaux de la ruelle Knecht sont terminés.
- Le déploiement de la fibre optique sur L'Isle-Adam est confirmé en 2018 et durerait jusque début 2019. Un premier rendez-vous de travail a été programmé avec la société fin mars.
- Le programme d'implantation de caméras a été établi, les travaux se feront après le passage de la fibre. (75 caméras)
- Le chantier de Village d'Or 2 a démarré au mois de février.

- La salle de spectacle est en cours de construction, la dalle de sol est en place et l'élévation des murs peut commencer.
- Fin avril, la première phase de restauration du mur du Cabouillet sera terminée. La deuxième phase débutera pendant l'été.
- Réalisation d'un parcours sécurité routière dans la cour de l'école Jean de La Fontaine.
- Poursuite des travaux d'aménagement de la zone de biodiversité de la Rosière.
- Début des travaux de la clôture de la résidence de l'Abbé Breuil.

Délibération : n° 2018-03-01

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 145-2017 à 155-2017 et n° 01-2018 à 38-2018

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** des décisions n° 145-2017 à 155-2017 prises en 2017, celles en 2018 n° 01-2018 à 38-2018 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2018-03-02

Rapport n° 2 – Compte de Gestion 2017 - Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **déclare que** le Compte de Gestion de la Commune dressé pour l'exercice 2017 par le Percepteur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération : n° 2018-03-03

Rapport n° 3 – Compte de Gestion 2017 - Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **déclare que** le Compte de Gestion de la Plage dressé pour l'exercice 2017 par le Percepteur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération : n° 2018-03-04

Rapport n° 4 – Compte de Administratif 2017 – Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **adopte** le Compte Administratif de la Ville 2017 tel qu'il est constaté un résultat déficitaire en section d'investissement de 1 634 474,09 €, et un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 4 494 879,04 €.

Le résultat global de clôture du compte administratif 2017 se solde par un excédent de 2 860 404,95 €.

Le résultat net de l'exercice 2017 de la ville, intégrant au résultat global excédentaire de clôture le solde des Restes à Réaliser, s'élève à la somme de **640 618,23 €.**

- **constate** la conformité des résultats du compte administratif avec ceux du compte de gestion établi par le receveur municipal.

Rapport n° 5 – Compte de Administratif 2017 – Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **adopte** le Compte Administratif de la Plage 2017 tel qu'il est constaté un résultat déficitaire en section d'investissement de 345 771,76 € et un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 320 582,93 €.

Le résultat global de clôture du compte administratif 2017 se solde par un déficit de 25 188,83 €.

Le résultat net de l'exercice 2017 de la Plage, intégrant au résultat global de clôture le solde des Restes à Réaliser, s'élève à la somme de **52 186,47 €**.

- **constate** la conformité des résultats du compte administratif avec ceux du compte de gestion établi par le receveur municipal.

Rapport n° 6 – Affectation des résultats 2017 au Budget 2018 - Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **approuve** l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement 2017 pour un montant de **3 854 260,81 €** à l'article 1068 du budget 2018 de la ville, le solde de 640 618,23 € est affecté à la section de fonctionnement à l'article 002 du budget 2018.

Rapport n° 7 – Affectation des résultats 2017 au Budget 2018 - Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **approuve** l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement 2017 pour un montant de **268 396,46 €** à l'article 1068 du budget 2018 de la Plage, le solde de 52 186,47 € est affecté à la section de fonctionnement à l'article 002 du budget 2018.

Rapport n° 8 – Vote des taux d'imposition de 2018 des contributions directes locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **approuve** les taux, ainsi qu'il suit :

Libellés	Taux de référence communaux de 2017	Taux de référence proposés pour 2018	Variation des taux / (n-1)
TH - Taxe d'habitation	24,22%	24,22%	0%
TFPB - Taxe foncière sur les propriétés bâties	18,44%	18,44%	0%
TFPNB - Taxe foncière sur les propriétés non bâties	91,38%	91,38%	0%
CFE - Contribution Foncière des Entreprises	27,94%	27,94%	0%

Le produit fiscal attendu est de 11 607 331 €.

Délibération : n° 2018-03-09

Rapport n° 9 – Subvention complémentaire au CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **accorde** l'attribution d'une subvention complémentaire pour le budget du CCAS pour un montant de 8 000 €, afin de financer le transport de personnes âgées

Délibération : n° 2018-03-10

Rapport n° 10 – Budget supplémentaire 2018 – Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le Budget Supplémentaire de la VILLE, exercice 2018, dont le tableau est ci-annexé.

Celui-ci s'élève à la somme de 10 067 706,06 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 9 254 407,83 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 813 298,23 €

Rapport n° 11 – Budget supplémentaire 2018 – Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le Budget Supplémentaire de la Plage, exercice 2018, dont le tableau est ci-annexé. Celui-ci s'élève à la somme de 416 582,93 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :
 - Section d'Investissement :
Dépenses et Recettes = 364 396,46 €

 - Section de Fonctionnement :
Dépenses et Recettes = 52 186,47 €

Délibération : n° 2018-03-12

Rapport n° 12 – Acquisition des parcelles cadastrées AC 417 et AC 418 – Rue du Chemin Vert

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'acquisition par la Ville des parcelles AC 417 et AC 418 pour la somme de 10 000 €.

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à la transaction.

Délibération : n° 2018-03-13

Rapport n° 13 - Révision PLU – Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **prend acte** des orientations nouvelles du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et des termes du débat.

Délibération : n° 2018-03-14

Rapport n° 14 – Approbation définitive du Règlement Local de Publicité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le règlement local de publicité et les plans de zonage tels qu'annexés à la présente délibération,
- **abroge** le règlement local de publicité du 26 juillet 1993,
- **précise** que :
 - le règlement local de publicité sera tenu à la disposition du public en Mairie et accessible sur le site internet de la ville ;
 - la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R.153.21 du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois au minimum ;
 - mention de cet affichage sera inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;

- la présente délibération et le règlement local de publicité annexé à cette dernière seront transmis au représentant de l'Etat dans le département ;
- la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune ;
- la présente délibération sera exécutoire à compter de l'accomplissement des mesures de publicité, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué, et à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département ;

Délibération : n° 2018-03-15

Rapport n° 15 – Modification du tableau des emplois – Responsable coordinateur des services de l'Enfance et de la Petite Enfance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- crée l'emploi permanent de catégorie A ci-dessus détaillé.

Délibération : n° 2018-03-15BIS

Rapport n° 15 bis – Modification du tableau des emplois – Responsable des services bâtiments, garage et propreté

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- crée l'emploi permanent de catégorie A ci-dessus détaillé.

Délibération : n° 2018-03-16

Rapport n° 16 – Barème des participations Petite Enfance - PSU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** le mode de calcul du montant des participations familiales pour les structures Petite Enfance.

Délibération : n° 2018-03-17

Rapport n° 17 – Réévaluation du tarif ASE – Tarif d'accueil en structure Petite Enfance des enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les tarifs pour l'année 2018 pour les enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Délibération : n° 2018-03-18

Rapport n° 18 – Modifications du règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** les modifications du règlement de fonctionnement des établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Délibération : n° 2018-03-19

Rapport n° 19 – Conclusion d’une promesse de vente avec Immobilière 3F – 112 avenue des Bonshommes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **accepte** la cession de la parcelle AY 67 à la société Immobilière 3F, pour un montant de 75 000 euros.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les différents actes se rapportant à cette transaction.
- **charge** Maître ANNEBICQUE de la préparation de tous les actes correspondants.

Délibération : n° 2018-03-20

Rapport n° 20 – Transfert de garantie d’emprunt accordé à Val d’Oise Habitat à la place d’Opievoy – 33 avenue des Bonshommes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **accepte** le maintien de la garantie d’emprunt accordée initialement à l’OPIEVOY, et ce, au profit de Val d’Oise Habitat, dans le cadre de l’opération immobilière réalisée sur un terrain situé au 33 de l’avenue des Bonshommes à L’Isle-Adam.

Délibération : n° 2018-03-21

Rapport n° 21 – Garantie d’emprunt – Prêt de Haut de Bilan Bonifié – LSVO – Opération 47 quai de l’Oise

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **accorde** la garantie de la Ville de L’Isle-Adam à la SA d’HLM du Logis Social du Val d’Oise (LVSO) à hauteur de 100 % d’un prêt de 177 000 € sollicité à la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre d’une acquisition d’un programme de 21 logements au 47 Quai de l’Oise à L’Isle-Adam.

Délibération : n° 2018-03-22

Rapport n° 22 – Accord de principe – Demande de garantie d’emprunt Val d’Oise Habitat – 41 rue de Villiers Adam

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **approuve** le principe d’une garantie d’emprunt aux conditions ci-dessus exposées.

Délibération : n° 2018-03-23

Rapport n° 23 – Demandes de subvention au titre de la Dotation d’Equipeement des Territoires Ruraux 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **inscrit** les opérations précitées dans le cadre de l’appel à projets pour l’attribution de la Dotation d’Equipeement des Territoires Ruraux au titre de l’année 2018.

- **autorise** le Maire ou son représentant à constituer et transmettre aux services de l'Etat dans le département du Val d'Oise les demandes de subvention correspondantes, selon les modalités de financement précitées.

Délibération : n° 2018-03-24

Rapport n° 24 – Inscription à l'inventaire d'une œuvre acquise pour le musée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accepte** l'inscription à l'inventaire du musée et de la Ville de l'œuvre de Jules Dupré intitulée *Le Pêcheur*.

Délibération : n° 2018-03-25

Rapport n° 25 – Mise à jour du Plan d'Organisation de la Surveillance et des secours de la Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la modification du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la Plage de L'Isle-Adam

Délibération : n° 2018-03-26

Rapport n° 26 – Conclusion d'une convention tripartite entre la SANEF et les communes de Presles et L'Isle-Adam

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** le principe de la rétrocession à la commune d'une partie du chemin dit « de Mours »
- **autorise** le Maire ou son représentant à conclure une convention entre la SANEF, Presles et L'Isle-Adam afin d'encadrer cette opération

Délibération : n° 2018-03-27

Rapport n° 27 – Obtention du Label Patrimoine d'Intérêt Régional

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** le Maire à solliciter l'obtention du label Patrimoine d'intérêt Régional pour la Maison des Joséphites et pour le site de la Plage de L'Isle-Adam auprès de la Région Ile-de-France.

Délibération : n° 2018-03-28

Rapport n° 28 – Substitution de la SCCV Sainte Geneviève à la SAS Guisset Conseil dans le cadre de la cession par la ville d'un terrain issu de la parcelle AV 166

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** la substitution de la SCCV SAINTE GENEVIEVE à la SAS GUISET CONSEIL dans le cadre de la cession par la Ville d'un terrain, d'une contenance d'environ 4000m², issus de la parcelle AV 166, dans les mêmes conditions que celles décrite par la délibération n° 2015-05-15 du 22 mai 2015, la délibération n° 2016-03-15 du 24 mars 2016, et la promesse de vente qui a été conclue.

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de la transaction correspondante.

Délibération : n° 2018-03-29

Rapport n° 29 – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** le Maire ou son représentant à constituer et transmettre aux services de l'Etat dans le département du Val d'Oise la demande de subvention correspondante, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI